



ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES de MAGNÉ

CA APE Magné du mardi 14 novembre 2017

Membres présents : 14

Ordre du jour

1. Manifestation « Chocolats de Noel »
2. Manifestation « Sapin du Téléthon »
3. Manifestation Père Noel
4. Compte rendu rencontre enseignante / bureau APE
5. Vote subventions voyage scolaire + projets scolaires
6. Rythme scolaire
7. Point sur les différents échanges liés à l'aménagement de la cour
8. Déménagement local APE

1. Manifestation « Chocolat de Noel »

Au 14/11/2017 : 20 commandes pour un total de 1 117 €, bénéfice : 279 €.

Prolongation des commandes jusqu'au 21/11/2017. Un affichage sur les portails des entrées maternelle et primaire sera fait dans ce sens + mise à jour du site de l'APE & Facebook par Marion.

Les palettes seront réceptionnées par Florent.

La mise en poche se fera par Aurélie, Karim et Florent.

2. Manifestation Sapin du Téléthon

Les affiches et flyers sont prêts, ils viennent d'être distribués dans les cahiers des enfants.

Les membres de la commission nous indiquent que le fournisseur est celui de l'an passé, et que nos prix n'ont pas augmenté par rapport aux années passées.

Anne se rapproche de Martine Brouard pour que l'APE se rattache au Téléthon de Magné et Coulon : confirmation par Anne, après le CA, l'action de vente de sapin par l'APE de Magné est présente sur l'affiche du Téléthon regroupant les différentes activités sur les 2 communes pour cette manifestation.

Distribution des flyers :

- Distribution des flyers par certains parents pour rayonner sur l'ensemble de la commune. Cyril s'occupe de l'impression de flyer en plus si besoin.
- Florent s'occupe de les installer dans les différents commerces.
- Envoi du flyer à la mairie + mise à jour du site APE par Marion.
- Demande de matériel + autorisation débit boisson : Emilie.

3. Manifestation Père Noël

Le père Noël viendra à l'école le jeudi 21/12/2017.

Nancy, en charge de la commission, a déjà confirmé à Monsieur Petit.

Elle s'occupe, en plus, de :

- Commander les brioches auprès de la mairie.
- Courses pour boissons et chocolats.
- Récupérer le siège du père Noël chez Marie Jo.
- Préparer le flyer.
- Photos ?

De plus, Nancy voit avec la directrice s'il serait possible d'intégrer à cette journée, la visite de l'exposition des couloirs de la maternelle. En effet, les élèves de maternelle vont décorer, avec des décorations de Noël, les couloirs de l'école. Il serait donc intéressant que les parents puissent profiter du goûter du père Noël pour regarder les travaux réalisés par les enfants.

Pour aider Nancy, Emilie est déjà sur le commission et Julie et Gaetane voient leur disponibilité.

Suite à une demande de la maitresse remplaçante de moyenne/grande section qui a demandé un complément de la subvention que l'APE accorde, nous avons statué que la subvention serait de 500 € comme les années passées, et dédiée aux achats de cadeaux de Noël.

4. Compte rendu rencontre enseignante / bureau APE

Cf le compte rendu joint.

Comme indiqué dans le CR, lors de cette rencontre, nous avons évoqué la fête de l'école avec les enseignantes, avec toujours la question du vendredi soir / samedi.

Cette année, les enseignantes souhaitent faire intervenir une chorégraphe, avec comme finalité, la préparation d'un spectacle de fin d'année.

Le choix de la journée de la fête d'école sera donc, en grand partie, lié à l'intervention de cette chorégraphe (préfère t'elle le vendredi soir ou le samedi).

Magali et Anne se rapprochent de la directrice pour échanger sur ce point.

5. Vote subventions voyage scolaire + projets scolaires

Une demande de subvention exceptionnelle a été demandé par la directrice pour un voyage au CPIE de Varaignes (Dordogne).

Les informations que nous avons, pour l'instant, sont :

- Voyage à destination des élèves de CE1 et CM1 (pour info, les élèves de CE1 de la classe de CP/CE1 ne sont pas concernés par ce projet : problème de transport et de préparation pédagogique du voyage).
- Coût du voyage : 5 500 €, qui serait partagé entre la COOP Scolaire / l'APE / les familles, ce qui représenterait un coût approximatif de 1 800 € par partie.
- La directrice ne souhaite pas demander de subvention complémentaire à la mairie.

Suite à cette demande, le bureau a donné un accord de principe à la directrice, tout en lui demandant des compléments d'informations.

Le vote des subventions, aussi bien pour ce voyage que pour les autres projets (intervention chorégraphe, intervention Luc Turlan – cf le compte rendu du 1er conseil d'école), est remis à l'ordre du jour du prochain CA, nous ne disposons pas d'informations suffisantes.

Anne et Magali vont rencontrer la directrice pour lui demander de nous fournir les budgets prévisionnels de ces différents projets.

6. Rythme scolaire

Suite courrier reçu par le DASEN, il est demandé que le conseil d'école se prononce soit sur le maintien de la semaine de 4 jours et demi soit sur la semaine de 4 jours.

C'est dans ce cadre là que la mairie organise le mercredi 15 novembre une réunion publique pour informer les parents d'élèves.

Un conseil d'école extraordinaire sera organisé jeudi 23 novembre pour procéder au vote.

Afin de voter en prenant en compte les avis de l'ensemble des parents d'élève, l'APE propose de préparer un questionnaire qui sera adressé aux parents dès le jeudi 16 novembre.

Les résultats de ce questionnaire (1 vote par famille) permettront ainsi aux parents représentants de voter au conseil d'école et ainsi représenter la décision de la majorité des parents.

Marion prépare le questionnaire et Anne et Magali le transmettent à la directrice pour distribution dans les cahiers.

7. Point sur les différents échanges liés à l'aménagement de la cour

Un groupe de travail composé de Catherine Dambrine, Sébastien Billaud (adjoints à la mairie), de Jean Marie et Martine (agents en charge de la garderie périscolaire), Gaelle Lafoix (directrice de l'école) + parents d'élèves a été constitué à la demande de Mme Dambrine pour réfléchir sur l'aménagement de la cour. Le groupe s'était déjà réuni au premier semestre 2017.

Une réunion s'est tenue le lundi 6 novembre où il a été abordé cet aménagement ainsi que l'absence de structure de jeux dans la cour de maternelle (l'ancienne a été retirée car ne répondant plus aux normes et ne pouvant pas être réparée).

Lors de cette réunion, le groupe a proposé de réfléchir sur un projet global d'aménagement mais également de procéder, dans un premier temps, au retrait du muret qui sépare les 2 écoles, de retirer les haies faisant office de couloir entre école maternelle et école primaire. Le but étant d'avoir un retrait rapide pour observer les déplacements des enfants dans l'espace de la cour et ainsi voir à quels endroits il serait le plus intéressant d'installer les futures structures de jeux.

Bien évidemment, un marquage au sol serait fait pour délimiter les espaces entre les petits et les plus grands.

De plus, l'APE propose de repeindre le muret d'entrée de l'école primaire + poser des décorations sur le grillage afin d'égayer l'entrée de la structure scolaire.

La mairie serait ok pour nous fournir les peintures. Il sera donc proposé aux parents des « journées peinture », au printemps, avec pique nique....

Suite à cette réunion, lors du 1er conseil d'école, Monsieur le Maire a insisté sur le fait qu'il ne souhaitait pas procéder à des travaux avant d'avoir un projet global d'aménagement.

Florent prend contact avec Mme Dambrine et M. Le Maire pour révoquer la possibilité de travaux rapides.

8. Déménagement local APE

Suite à la location de la maison Goethals où nous bénéficions d'un local pour stocker nos divers matériels, la mairie nous demande de déménager pour le 1er décembre 2017 (revu au 23 novembre suite appel de la mairie).

Rdv dimanche 19/11/2017 à 15h devant la boulangerie La Pistorelle.

Néanmoins, ce local ne convient pas à notre besoin de stockage (problème d'humidité, pas d'électricité...). C'est d'ailleurs pour cela que nous avons demandé un autre local à la mairie.

Nous confirmons à la mairie que le déménagement a bien eu lieu mais nous demandons par ailleurs que la mairie nous mette à disposition un local qui répondrait vraiment à notre demande.

Date des prochains CA :

- Jeudi 14 décembre 2017 à 20h30 – Salle du catéchisme